

# Une autre vie s'invente ici

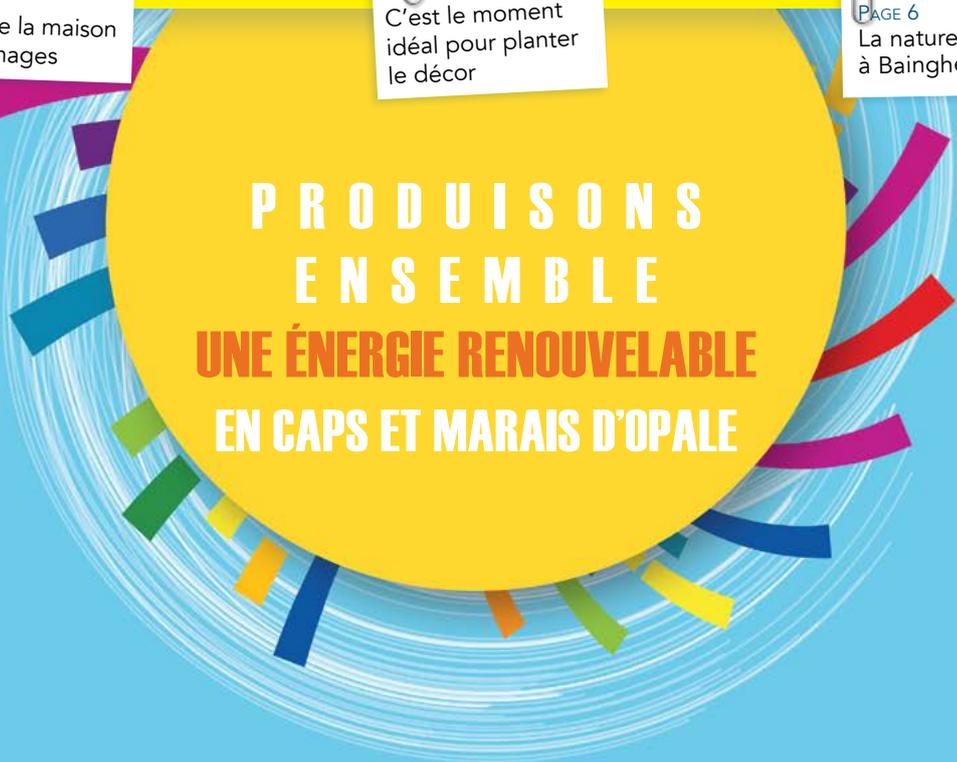
LE JOURNAL DES HABITANTS DU PARC

**N°51**  
AUTOMNE - HIVER 2018

PAGE 3  
Le chantier de la maison du Parc en images

PAGE 4  
C'est le moment idéal pour planter le décor

PAGE 6  
La nature partagée à Bainghen



**PRODUISONS ENSEMBLE  
UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE  
EN CAPS ET MARAIS D'OPALE**

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA  
**CRÉATION VERTE**  
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE



# 962

962 kilowatts-heure, c'est ce que produisent 8 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques dans notre région, soit autant qu'à Lyon selon un comparatif réalisé par l'association Solaire en Nord en 2007. Alors développons ensemble une électricité propre en créant une centrale photovoltaïque citoyenne à l'échelle du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. Page 5



## Le mot du président



Reconnu « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance verte » (TEPCV), le Parc naturel régional cherche tout à la fois à réduire la consommation d'énergie et à développer la production d'énergies renouvelables dans les Caps et Marais d'Opale.

Cette « transition énergétique » (des énergies fossiles vers les renouvelables) passera en bonne partie par une multitude de micro-projets qui, goutte après goutte, constitueront les grandes rivières. Il n'est pas toujours nécessaire de disposer de gros moyens financiers : c'est le nombre qui fait la force.

Vous pouvez installer chez vous des systèmes de production d'énergie renouvelable. Notre conseiller Espace Info>Énergies peut vous renseigner. Mais vous pouvez aussi participer à un projet collectif comme celui de la société

coopérative « énergies citoyennes » qui installe des micro-chaufferies collectives à plaquettes de bois local (exemples à Quelmes ou à Zudausques), ou comme celui de la société Capsol, née sur l'Audomarois dans le cadre de TEPCV.

Très concrètement, le Parc naturel régional vous propose aujourd'hui de contribuer à la création d'une centrale solaire citoyenne. Vous trouverez toutes les informations utiles dans ce journal.

C'est un autre état d'esprit qui progresse aujourd'hui : celui de citoyens qui se prennent en main.

Le président du Parc,  
**PHILIPPE LELEU**

## LE PARC EN IMAGES

### À LE WAST, UN SITE DE DÉMONSTRATION DE L'UTILISATION DE LA TERRE DANS LE BÂTIMENT

Futur pôle de référence en matière de développement rural durable, la maison du Parc à Le Wast, actuellement en travaux, utilise des matériaux biosourcés locaux dans la construction de ses bâtiments comme le bois, la paille, la terre, le lin, le chanvre. Le Parc naturel régional démontre ainsi l'intérêt de développer ces filières, notamment celle de la terre pour la rénovation ou la construction contemporaine. À la maison du Parc, cet élément constructif est utilisé de trois manières différentes : en enduit intérieur sur bois, sur paille ou roseau ; en mélange de remplissage des murs (terre et de paille) ou en brique (terre crue).



< Un stage participatif a permis de réaliser plus de 300 briques de terre crue pour composer des murs capteurs dans l'extension, dont la charpente et l'ossature sont en chêne et peuplier.

Avec son ossature et son bardage en bois local, ses murs en paille enduits de terre sur les faces intérieures, ses 70 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques, son éolienne en bois, sa dalle en béton de chanvre et ses récupérateurs d'eau, la base technique est autonome. Son coût a été maîtrisé pour en faire un bâtiment facilement reproductible chez les particuliers, agriculteurs et artisans.

Le béton de chanvre est un mélange de chènevotte (cœur de la tige du chanvre), de chaux et d'eau. Il est léger et isolant, il possède de bonnes performances thermiques et acoustiques. Il régule l'humidité, améliore la qualité de l'air intérieur. C'est un matériau à faible énergie grise qui conserve une bonne élasticité. Tous ces atouts font du béton de chanvre un matériau de plus en plus utilisé dans le bâtiment (notamment pour l'isolation du sol et des murs).



< L'ancienne brasserie a fait l'objet d'une méticuleuse déconstruction afin de réutiliser les matériaux comme les tuiles, les briques des anciens fours, les poutres métalliques, etc. À l'extérieur, les murs ont retrouvé leur éclat. À l'intérieur, des murs enduits de terre égayeront l'accueil de la maison de Parc.

## Le territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale



### 2 800 CONVIVES AU GRAND PIQUE-NIQUE



Des dizaines de pique-niques festifs ont eu lieu en septembre dans les Parcs naturels régionaux de France, pour savourer les produits locaux et notamment ceux

labellisés Valeurs Parc. En Caps et Marais d'Opale, vous étiez très nombreux à vous régaler avec les produits locaux vendus au marché de producteurs, assis à la table de l'association de producteurs Vert de terre ou sous les arbres avec votre repas. La première édition du Grand pique-nique a eu lieu à l'occasion de la fête du Parc à Wimille qui a connu un grand succès.

### 3 MAÎTRE ARTISAN EN MAÇONNERIE TRADITIONNELLE



Pierre Fauveau, de l'entreprise Oudde Steens de Saint-Omer, a reçu le titre de Maître Artisan décerné par la Chambre des Métiers. Il s'agit de la plus haute distinction artisanale qui met en lumière son savoir-faire de restauration du bâti ancien et la qualité de son travail.

## SOMMAIRE

PAGES 3 À 4  
Le Parc en images

PAGES 5  
Dossier : la centrale photovoltaïque citoyenne

PAGES 6 À 7  
C'est chez vous

PAGE 8  
Le patrimoine

#### 4 DIPLÔME UNIVERSITAIRE POUR 7 ARTISANS

Sept professionnels du bâtiment ont suivi la première formation universitaire « auto-réhabilitation accompagnée » (ARA\*) proposée par l'Université du Littoral de la Côte d'Opale (ULCO) en formation continue et ont reçu un diplôme. Une fierté pour Jacques Deprez, conseiller et accompagnateur technique de Calais, et Florent Hubo de l'entreprise « Habiter une maison positive » de Courset. Tous deux sont prêts à aider les particuliers à réaliser eux-mêmes des travaux de rénovation énergétique.

Une nouvelle session diplômante est programmée à partir du 15 novembre 2018.

Plus d'infos sur : <https://fcu.univ-littoral.fr> ou contacter Florence Baquet au 03 21 46 55 20.

Cette formation s'adresse à toute personne du bâtiment et de la construction : chefs d'équipe, chefs de chantier, artisans, diagnostiqueurs ou conseillers en rénovation, assistants à maîtrise d'ouvrage, maîtres d'œuvre, demandeurs d'emploi avec des qualifications dans le bâtiment.

\*L'Auto-réhabilitation accompagnée (ARA) permet à des familles de rénover elles-mêmes leur logement, de préférence ancien, grâce au suivi d'un professionnel accompagnateur. Vous avez un projet et souhaitez être accompagné ? Renseignez-vous sur les possibilités d'accompagnement en fonction de votre territoire au 03 21 87 90 90.



#### DES PLANTATIONS DU TERROIR

Planter des arbres fruitiers locaux, des arbustes ou une haie d'essence locale ainsi que des légumes régionaux, c'est respecter le paysage, mais aussi préserver la biodiversité et les saveurs du terroir.

L'opération « Plantons le décor » d'Espaces naturels régionaux permet cela en organisant une commande groupée de végétaux adaptés à la région. La brochure qui contient également les bons de commande est disponible dans les maisons de Parc, dans votre mairie, dans les estaminets-randonnée. Elle est aussi téléchargeable sur [www.parc-opale.fr](http://www.parc-opale.fr)

Les bons de commandes accompagnés de leurs paiements doivent être envoyés à la maison du Parc (Maison du Parc – BP 22 – 62142 Le Wast), avant le vendredi 9 novembre pour la livraison prévue le samedi 8 décembre, ou avant le vendredi 11 janvier 2019 pour la livraison prévue le samedi 9 février 2019.

**Nouveau : possibilité de réserver et de payer en ligne sur [www.plantonsledecor.fr](http://www.plantonsledecor.fr)**



#### Conseils plantations et stages gratuits

> Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, Vincent et Olivier du Parc naturel régional vous accueillent pour vous apprendre gratuitement les bonnes techniques de plantation ou pour vous aider à choisir les végétaux en fonction de votre jardin, de vos goûts et de l'utilisation que vous souhaitez en faire. Pour prendre rendez-vous, contactez le 03 21 87 90 90.

> Retrouvez les stages dans notre rubrique Agenda sur [www.parc-opale.fr](http://www.parc-opale.fr)

#### 5 CONTRE L'ÉROSION DES SOLS, LES ENGRAIS VERTS



Mathieu Canler, agriculteur à Alembon, s'est porté volontaire pour accueillir sur une de ses parcelles une vitrine d'engrais verts. Il s'agit de différents mélanges semés (moutarde, avoine, pois, etc.) qui doivent enrichir le sol naturellement. Leur utilisation aide aussi à

lutter contre l'érosion des sols et le ruissellement. La parcelle sera étudiée pour analyser les résultats, le coût et sa reproductibilité.

Cette vitrine d'engrais verts s'inscrit dans le cadre des actions de protection des sols dans la vallée de la Hem, lancées en 2017 par le Syndicat mixte de la vallée de la Hem et ses partenaires.

Plus d'info : Nicolas Grellier, animateur hydraulique douce sur la vallée de la Hem au Parc naturel régional : 03 21 87 86 39 – [ngrellier@parc-opale.fr](mailto:ngrellier@parc-opale.fr)

#### 6 UNE COULEUVRE DANS LA MAISON

Dans le marais Audomarois, les fortes chaleurs de cet été ont incité des couleuvres à collier à rechercher la fraîcheur près ou dans les habitations, occasionnant quelques frayeurs. Or la couleuvre, seul serpent à vivre dans les zones humides du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, est inoffensive. C'est un animal protégé par la loi. En cas de découverte, vous pouvez en informer l'équipe du Parc au 03 21 87 90 90 ou à [observateurs@parc-opale.fr](mailto:observateurs@parc-opale.fr)

#### Reconnaître la couleuvre à collier



> La couleuvre à collier se reconnaît à la tâche jaune et blanc qu'elle porte sur la nuque. Elle vit à proximité d'une zone humide (mares, étangs, bassins, etc.). Elle nage bien.

> Sa pupille est ronde.

> Elle se nourrit de grenouilles, de crapauds et de tritons et plus rarement de poissons ou de petits mammifères.

> La femelle pond entre 10 et 30 œufs. En août ou septembre, les couleuvreaux, longs d'une quinzaine de centimètres cassent la coquille grâce à une « dent » temporaire située sous leur museau. La couleuvre à collier n'est pas venimeuse.

## Développer l'énergie solaire citoyenne et participative, c'est possible !

Habitants, collectivités et entreprises locales, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale\* vous invite à participer activement à la réalisation d'une centrale photovoltaïque citoyenne grâce au financement participatif.

Cette démarche permet à chacun d'agir concrètement pour la transition énergétique. Celle-ci passe par la réduction de la consommation d'énergie (isolation des logements, limitation des déplacements, maîtrise de l'éclairage public, etc.) et le développement des énergies renouvelables.

La centrale photovoltaïque citoyenne est un projet de production d'énergie renouvelable, porté, maîtrisé et financé conjointement par des citoyens et/ou des collectivités et/ou des entreprises.

### COMMENT PARTICIPER AU PROJET ?

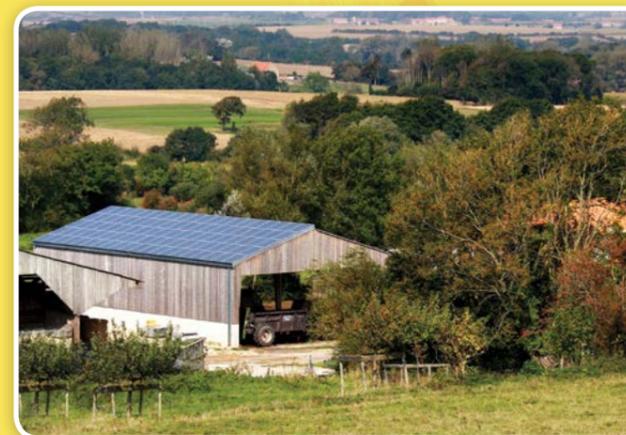
Deux possibilités complémentaires s'offrent à vous :

#### 1 PROPOSER UNE TOITURE

ET/OU

#### 2 S'IMPLIQUER DANS LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

Vous pouvez proposer de mettre la grande toiture de l'un de vos bâtiments à disposition. Bâtiment existant, en projet de rénovation ou future construction avec une surface au sol de +/- 400m<sup>2</sup>.



Chacun a la possibilité de rejoindre le projet, qu'il soit propriétaire ou non d'une toiture éligible (citoyen ou collectivité). Vous pouvez participer à la constitution et à la vie de la société coopérative locale et/ou vous investir dans la société coopérative en achetant des parts (pour donner du sens à votre épargne).

Pour plus d'informations sur la centrale photovoltaïque citoyenne, contactez Delphine Panossian :  
Courriel : [dpanossian@parc-opale.fr](mailto:dpanossian@parc-opale.fr)  
Téléphone : 03 21 11 07 34  
[www.parc-opale.fr](http://www.parc-opale.fr)



Un peu partout en France, des citoyens se sont déjà lancés dans la production d'énergie renouvelable, comme par exemple avec la centrale photovoltaïque citoyenne CAPSOL, à Saint-Omer.

Grâce à près de 80 « investisseurs-citoyens » et un prêt bancaire, une société coopérative fait installer 320 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur 7 toitures à Saint-Omer dont 4 habitations, 1 bâtiment industriel et deux bâtiments publics (école maternelle d'Hallines et bâtiment des services techniques de Nordausques).

[www.energetic-assoc.fr](http://www.energetic-assoc.fr) onglet « les projets »

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA  
**CRÉISSANCE VERTE**  
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

\*Labellisé Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale vise 50 % d'autonomie énergétique en 2050.

SAINT-OMER

5

LE MARAIS SOUS LES CRAYONS DES COLLÉGIENS



56 élèves du collège de l'Esplanade à Saint-Omer vont contribuer à mieux faire connaître la faune, la flore, les contes et légendes du marais Audomarois. D'ici la fin de l'année, après des sorties sur le terrain, des observations, des recherches documentaires, etc., ils vont réaliser des panneaux explicatifs qui prendront place dans le marais. Ce projet, encadré par 4 professeurs, s'inscrit dans une démarche d'éducation à l'environnement, de développement durable et d'éco-citoyenneté. Anne Maillard est professeur de français : « Pour les collégiens c'est l'occasion de découvrir les richesses de la réserve naturelle et du marais, d'apprendre à les préserver, de participer à l'aménagement et à la valorisation du territoire ». Ce projet de protection et de mise en valeur du marais Audomarois est l'un des trois lauréats du concours 2018 des Trophées de la Réserve de biosphère du marais Audomarois.

Plus d'infos sur facebook « Les Trophées de la Réserve de biosphère du marais Audomarois »

SENINGHEM

7

ENTREZ, « AU VILLAGE » VOUS REND SERVICE



Derrière son comptoir, Vincent Provence, le gérant, vous accueille avec le sourire et une foule d'idées pour vous rendre service. C'est en voulant changer de vie et de métier que le couple Provence s'est lancé dans cette aventure avec le soutien de la municipalité et une immense envie de créer un lieu de rencontre, de convivialité et de services. Ici on peut prendre un café, mais aussi de l'alimentation, se détendre autour des jeux en bois ou d'un écran géant pour les rencontres sportives, le karaoké et les jeux vidéo. Une cave de plus de 300 sortes de bières, un ordinateur, une imprimante 3D, un coin broderie, un atelier nichoirs, une boîte à livres, la fête de la musique, des courses livrées à domicile, des repas préparés sur commande, etc., de Seninghem ou d'ailleurs, les raisons ne manquent pas pour pousser les portes du bistrot « Au village » et soutenir une initiative locale.

Au village, multiservices, est situé à côté de la mairie (rue principale) à Seninghem. Ouvert les vendredi, samedi et dimanche de 17h à 20h.

AUDINGHEN

8

DES TRÉSORS DE VIE



Sur le littoral, les murets de pierres sèches sont emblématiques du paysage. Là où on ne s'y attend pas s'épanouissent, à l'abri des regards, une faune et flore spécifiques (lézards, insectes, lichens, etc.). L'un de ces murets vient d'être en partie restauré par l'association Rivages Propres à Audinghen, le long du Sentier de randonnée du Littoral. Le propriétaire de ce mur d'enceinte a ainsi pu se former aux techniques ancestrales pour ensuite entretenir le reste du muret situé sur sa propriété et à son tour transmettre ses connaissances pour sauvegarder d'autres constructions voisines.

Ouverts à tous, des stages pour apprendre à restaurer les murets de pierres sont régulièrement organisés par le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. Retrouvez les dates dans la rubrique Agenda sur [www.parc-opale.fr](http://www.parc-opale.fr). Les propriétaires intéressés pour restaurer des murs de pierres peuvent prendre contact avec Claire Vandenberghe du Parc naturel régional : [cvandenberghe@parc-opale.fr](mailto:cvandenberghe@parc-opale.fr) ou 03 21 38 92 19.

COURSET

4

AUPRÈS DE MON ARBRE



Depuis 2014, la municipalité et les habitants de Courset ont engagé des actions en faveur de la biodiversité. Un recensement des espèces animales et végétales sauvages au village a permis de montrer l'importance des haies, des boisements, des jardins et des points d'eau (mares et fossés) pour le maintien de cette biodiversité. Pour renforcer le maillage (trame verte et bleue), l'idée d'un coin nature avec mare, verger pâturé par des moutons Boulonnais, prairie fleurie, arboretum et haies champêtres était née. Les travaux finalisés et inaugurés, une balade nature pédestre au centre du village de Courset vous fera comprendre les enjeux de ces aménagements réalisés en partenariat avec le Parc naturel régional, des entreprises locales mais aussi les habitants et les écoliers du village.

BAINGHEN

9

ECHANGES ET PARTAGE AUTOUR DE LA NATURE

Les fleurs déploient leurs pétales colorés et les choux, salades, tomates, radis, poireaux et herbes aromatiques attendent d'être cueillis. À Bainghen, la municipalité a transformé une friche en jardins partagés à la disposition des habitants, avec une serre pour cultiver des fleurs ainsi qu'un rucher pédagogique. « C'est super ce qu'ils ont fait ici », se réjouissent les habitants. « On fait pousser quelques légumes et aromates dans le jardin, mais ici on peut venir jardiner ensemble c'est encore mieux ». Cette idée d'un jardin partagé a été proposée par les Bainghenois à l'issue d'une concertation menée dans le cadre du programme européen Partons 2.0, qui encourage l'implication des habitants dans le développement de leur cadre de vie. Le rucher a quant à lui bénéficié de financements dans le cadre du label Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV), grâce au partenariat développé avec l'Union nationale de l'apiculture française.

Pour améliorer leurs connaissances sur les pollinisateurs, les scientifiques ont besoin de vous ! Dans le cadre du projet SAPOLL (Sauvons nos pollinisateurs), vous pouvez contribuer à l'apport de nouvelles données. Pas besoin d'être un spécialiste mais simplement d'être prêt à passer un peu de temps pour prendre des photos et renseigner vos observations en ligne sur : [sapoll.eu/sciences-participatives-fr](http://sapoll.eu/sciences-participatives-fr)



HELFAUT

10

PATRIMOINE DE NOS CAMPAGNES



Les plaques de cocher sont l'ancêtre des bornes kilométriques et de notre signalisation actuelle. Placées à plus de deux mètres de hauteur sur les murs d'habitation (pour être vues par les cochers et les cavaliers) ou sur de simples mâts, elles indiquent des destinations et les distances. « Elles ont traversé les siècles et pourtant aujourd'hui elles disparaissent peu à peu », explique Roland Dussaussoy d'Helfaut, secrétaire de l'association Histoire et généalogie de l'Audomarois (HGA) et passionné d'histoire. Il a donc décidé de les inventorier avec l'aide des membres de l'association et des habitants des cantons (ou anciens cantons) d'Aire-sur-la-Lys, Ardres, Arques, Audruicq, Fauquembergues, Lumbres et Saint-Omer.

Tout promeneur est invité à signaler les plaques de cocher existantes ou méconnues. Contactez Roland Dussaussoy : 06 19 73 45 51 ou par courriel : [h.g.a.blendecques@gmail.com](mailto:h.g.a.blendecques@gmail.com). Retrouvez les plaques déjà recensées sur <http://hgaplaquescocher.e-monsite.com>

ECAULT

12

DES CHAUVES-SOURIS DANS LES BLOCKHAUS

Une structure et un taux d'humidité favorables à l'accueil de chauves-souris en hibernation ont poussé la Coordination Mammalogique du Nord de la France, en partenariat avec la commune de Saint-Etienne-au-Mont, à aménager trois blockhaus, l'un sur le parking du camping de la Warenne, les deux autres sur le terrain communal d'Ecault. Les blockhaus sont fermés au public. À l'intérieur, des briques à trous sont posées sur les parois pour permettre aux chauves-souris de s'y glisser. Ces animaux sont des espèces vulnérables qui manquent de gîtes actuellement. De futurs suivis annuels devraient révéler la présence d'espèces comme le Grand Rhinolophe, le Murin à oreilles échanquées ou encore des Oreillards.



AUDRESSELLES

11

UN ENTRETIEN TOUT EN DOUCEUR

« Armérie maritime », cette jolie fleur rose égaie d'avril à août une partie du terrain communal appelé « Les dunes de la Manchue », à Audresselles. Cette plante d'origine méditerranéenne s'est adaptée à nos côtes et figure parmi les plantes protégées. Sa cueillette est interdite mais vous pouvez l'admirer en empruntant le Sentier des douaniers. Vous apercevrez également sur cet espace naturel en bord de mer trois enclos prêts à accueillir au printemps des moutons Boulonnais. Au préalable, des travaux de fauche et de débroussaillage ont été menés cette année par l'association d'insertion Rivages Propres. L'aménagement de ces 4 hectares s'est fait en concertation avec la société de chasse locale.



## 13 LA CÉPÉE DE HÊTRES DE DESVRES



Labellisée « Arbre remarquable de France » en 2015 pour son ancienneté, sa forme et sa taille, la cépée de hêtre de la forêt de Desvres forme, avec 500 autres arbres labellisés en France, un patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel. Agée de plus de 150 ans, cette cépée dite « de Rossignol » est formée de quatre troncs rectilignes d'un hêtre vert séculaire et mesure près de 20 mètres de haut. Vous la trouverez sur l'ancien Sentier du chêne à huit bras (par la route de Crémarest). Au cœur de la forêt de Desvres, découvrez les richesses d'un endroit magnifique : les arbres, les fleurs, les champignons, les chevreuils et même quelques tables pour vous restaurer.

### À proximité

Dans la région boulonnaise, trois autres arbres ont reçu le label « Arbre remarquable » :



Le marronnier de la place de Le West



Le tilleul de l'église de Marquise



Le buis de l'église de Doudeauville

## 16 LES « QUATRE FRÈRES » DE CLAIRMARAIS



Dans la très belle forêt de Clairmarais, une cépée de chêne pédonculé impressionne par ses dimensions : de 5m40 de circonférence pour une hauteur de 36m. Une taille exceptionnelle pour un arbre encore relativement jeune : plus de 200 ans. Le tronc unique se sépare entre 1,5 et 3m du sol en 4 troncs régulièrement répartis et de hauteur identique. Sa forme aurait été causée par la cassure de la tige provoquant 4 rejets.

On appelle « cépée » les repousses de l'arbre à partir de la souche.

### Le bain de forêt : un antistress gratuit

Vous ne trouverez peut-être pas de Wi-fi dans la forêt, mais vous aurez une meilleure connexion ... avec la nature. Le rythme effréné de notre quotidien nous piège et nous ne prenons plus le temps de regarder ce qui nous entoure. Se « reconnecter à la nature », c'est l'occasion de ralentir le rythme, de prendre le temps d'observer une fleur, un arbre (sa forme, sa couleur, son interaction avec son environnement, etc.) et se laisser aller à la contemplation. Efficace pour lutter contre le stress et retrouver une qualité de sommeil.

Vous souhaitez signaler un arbre que vous estimez « remarquable » : envoyez une photo avec les coordonnées à : [info@parc-opale.fr](mailto:info@parc-opale.fr)

### POUR RECEVOIR CE JOURNAL CHEZ VOUS PAR VOIE POSTALE

Si vous n'êtes pas encore abonné, abonnez-vous gratuitement sur [www.parc-opale.fr](http://www.parc-opale.fr) ou envoyez vos coordonnées à la maison du Parc, BP 22 – 62142 Le West. N'hésitez pas, c'est gratuit et sans engagement. Cette offre est réservée aux habitants du territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. Retrouvez la liste des communes sur notre site internet : [www.parc-opale.fr](http://www.parc-opale.fr)

### \* SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU PARC :

Pour recevoir chaque mois l'actualité du Parc et les rendez-vous à venir, inscrivez-vous à l'Infolettre sur [www.parc-opale.fr](http://www.parc-opale.fr)

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale est une création du Conseil régional Hauts-de-France avec la coopération du Conseil départemental du Pas-de-Calais, et la participation de l'État, des organismes consulaires, des intercommunalités et des communes adhérentes.

### N°51 - OCTOBRE 2018

Le Journal des habitants du Parc est diffusé sur abonnement dans les 153 communes du Parc naturel régional.

**Directeur de la publication :** Philippe Leleu

**Rédaction :** Marie-Noëlle Cuevas,

François Mulet

**Photos :** Parc naturel régional, sauf mentions contraires

**Réalisation :** François Hétru

**Imprimerie :** SIB, Boulogne-sur-Mer

**Tirage :** 5000 exemplaires

**N°ISSN :** 1636-3760

**Dépôt légal :** 4<sup>ème</sup> trimestre 2018



BP 22 – 62142 Le West  
Tél. 03 21 87 90 90  
[info@parc-opale.fr](mailto:info@parc-opale.fr)  
[www.parc-opale.fr](http://www.parc-opale.fr)  
Facebook : ParcOpale



Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale

Une autre vie s'invente ici